

ROUBAIX

L'Affaire Avon

Derniers interrogatoires. — Le renvoi en correctionnelle.

M. Delaët interrogé, vendredi soir, trois derniers témoins à l'affaire Avon. Ces témoins étaient MM. Mourmant, Goyer et Oudart.

M. Mourmant a détaillé au juge d'instruction, certaines particularités relatives à l'origine des incidents, et notamment de la poignée soulevée par les correspondants stupéfaits, risqués par M. Avon père, ex-général, dans un journal parisien.

M. Goyer a déposé en ce qui concerne les pourparlers engagés par lui et M. Félix Chabrouillard, en qualité de témoins de notre rédacteur en chef Siauve-Evauss, qui avait pleinement assumé les responsabilités de ses écrits, ce dont il ne pouvait ignorer en aucune façon.

M. Delaët tenait sans doute à être complètement édifié sur ce dernier point, qui dénote le caractère odieux de l'agression à laquelle s'est livrée l'ex-soldat et toujours obligé de M. le docteur Debière, sur la personne de ce dernier.

La troisième déposition, en effet, celle de l'ancien maître de la machine à écrire, n'a d'égalée que sa franchise d'homme privé, n'a pas été moins probante à cet égard que les précédentes.

Le professeur Oudart a déclaré au juge d'instruction que, le soir même où notre rédacteur en chef avait reçu la dépêche du capitaine Avon, ainsi formulée : « Ton père est assassiné », il avait immédiatement, sans délai, demandé la permission pour Lille, à décharge en date du 21 décembre, le professeur Oudart a déclaré, d'instinct, nous que M. Siauve lui avait fait part du prochain envoi de témoins qui allaient lui être fait, et l'avait prié de tenir à sa disposition une paire d'épées et de pistolets.

Après cela, la religion du magistrat instructeur ne pouvait manquer d'être éclaircie.

Aussi a-t-il rendu dans la soirée, à la suite de ces derniers interrogatoires, son ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel, contre le capitaine Avon, sous l'inculpation de coups et blessures, sous l'inculpation de coups et blessures, dans une quinzaine de jours.

L'avocat de M. Debière qui, nous l'avons dit, se portera partie civile à l'audience, sera M. Félien Paris, du barreau de Paris, ancien conseiller général de la Seine.

PAPIER ROUSSE

Jeudi, vers 4 h. 34, pendant la matinée du Cinématographe Impérial, à l'Épicerie, un court-circuit a communiqué le feu à la partie supérieure de l'une des grandes manies de lampes électriques qui ornent le haut de la salle.

Ce minuscule incendie qui fut éteint en quelques instants n'a provoqué aucune panique. La représentation n'a même pas été interrompue.

UNE OUVRIÈRE DÉVALISÉE

Pendant que Mme Romaine Nutin, 30 ans, peigneuse, se trouvait à son travail, hier matin, des malfaiteurs se sont introduits chez elle, 160, rue du Fontenoy, et y ont fait main basse sur un portefeuille contenant 125 fr. placés sous le matelas de son lit.

Elle s'est emparée également des effets d'habillement ayant une valeur approximative de 150 francs.

POUR ALLER SON FARDEAU

M. Pierre Poulin, cabaretier, 31, rue de Lannoy, ayant confié une balaidesse chargée de peisson à un vieux journalier nommé Georges Prieur, 65 ans, 105, rue des Longueuses, Haies, ce dernier se permit d'en distraire deux dorades et de les vendre à son profit pour une somme de 1 fr. 20.

M. Poulin ayant porté plainte, Prieur fut arrêté et sera défilé au parquet.

CHUTE DE QUATRE MÉTRES

Hier soir vers cinq heures, M. Charles Lecocq, 29 ans, demeurant hameau du Cohem, à Lys-lez-Lannoy, homme de peine entre autres, Léopold Lévy et Frère, 13, rue de Naples, est tombé dans l'atelier d'escarpage d'une échelle de quatre mètres sur laquelle il était fiché.

M. le docteur Wartel, appelé à donner ses soins à blessé a constaté de multiples contusions à l'épaule, à la cuisse et au coude droits.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Mlle Juliette Foudrignie, rue Fosseaux-Chênes, 5, cour Trompette, bobineuse, chez MM. Lesur frères, 21, rue de Lorraine, s'est le 10 courant, à 4 heures d'après-midi, rendue au domicile de son père, 105, rue des Longueuses, voulant reprendre une bobine tombée. Quinze jours de repos forcé.

— Le même jour, à 11 heures du matin, Mlle Julia Vanderghe, 32 ans, rue d'Alain, 27, bobineuse au tissage Glorieux et fils, rue Favreuil, s'est compromise grièvement au milieu droit.

— Au tissage Ternynck, rue du Nouveau-Monde, Mme Héloïse Legrand, 48 ans, tisseuse de rubans, homme de peine entre autres, Léopold Lévy et Frère, 13, rue de Naples, est tombé dans l'atelier d'escarpage d'une échelle de quatre mètres sur laquelle il était fiché.

M. le docteur Wartel, appelé à donner ses soins à blessé a constaté de multiples contusions à l'épaule, à la cuisse et au coude droits.

TOUJOURS LES CAMBRIOLEURS

Dans la nuit de jeudi à vendredi des malfaiteurs, après avoir desolé le soupirail de la cave à l'estaminet Jean Petit, rue Carpeaux, ont pénétré dans la maison par une issue ainsi ouverte et y ont volé une somme de 50 francs, 2 litres de vins, quelques effets de lingerie et 3 mètres d'étoffe.

Cet individu vient de la prison de Lille; il est réclamé par le Parquet de Liège sous l'inculpation de vol qualifié.

A LA FRONTIÈRE

La gendarmerie de Tourcoing a conduit à la frontière vendredi après-midi un convoi de 5 expulsés.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Duvalier-Watine, fileur, un ratoncheur, Charles Notteboom, 28 ans, demeurant 48, rue de l'Église, à Mont-à-Leux, en portant une échelle, a été piqué à la main droite par un éclat de bois; 2 à 3 jours de repos.

Chez Debutin, entrepreneur de vidanges, un charretier, J. Brunin, 22 ans, demeurant qual du Fresnoy, au Blanc-Seau, en sortant de la cour a été pressé contre le mur par un tombereau et contusionné au thorax et au bras droit; 8 jours de repos.

La prochaine conférence publique aura lieu dimanche à huit heures et demie du matin, rue de l'Émilie, 7.

Le professeur commencera à traiter de la question du dégraissage, déboullissage et dégraissage.

On distribuera une série de prospectus concernant divers épuratoires industriels.

Le 10 courant, à 11 heures, l'Assemblée générale de la Roubaisienne a procédé dans sa dernière réunion au renouvellement de son comité pour 1905.

Ont été élus : MM. Gustave Watine, président d'honneur, — Lucien Mouraux, président, — Ch. Weill et H. Lepail, vice-présidents, — J. Leslisme, secrétaire, — Ingelbert, secrétaire-adjoint, — E. Ghiesbreghe, trésorier, — Jules Piesvaux, directeur et trésorier-adjoint, — J. Variavoir, port-drapeau, — E. Druas, commissaires de fêtes, — E. Ghiesbreghe, garde-mairie, — C. Bleuzé, instructeur militaire, — C. Roussé, commissaire de presse, — J. Parent, moniteur des pupilles, — Bruno, P. Durand, H. Verdin, A. Vandepitte, L. Cimin, L. Farcy, commissaires de jour.

La fête d'hiver de la Roubaisienne aura lieu dans le courant de février.

ENFANTS DU PREMIER ÂGE. — Inspection médicale. — Suivant arrêté préfectoral du 10 janvier sont nommés : M. le docteur Debuchy, pour le canton Est; M. le docteur Labbe, pour le canton Ouest; M. le docteur Delbousse, pour le canton Nord.

Orphelin des Rigoles. — Aujourd'hui, 14 courant, à huit heures trois quarts très précises, répétition générale. Questions importantes à discuter. Présence de nos nouveaux sociétaires. Présence indispensable.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE DE ROUBAIX. — Rues Archimède et Richard-Lenoir. — Direction : M. Louis Courvour. — Dimanche 15 janvier 1905 : GRIFFOLE-GRIFFO, 2 actes en 3 actes, MM. G. Bourgeois et M. Leterrier, musique de G. Lecoq, avec le brillant concours de M. Jagerot, baryton.

LA MENDIANTE OU LA JUSTICE DE DIEU, drame en 5 actes, MM. G. Bourgeois et M. Leterrier, musique de G. Lecoq, avec le brillant concours de M. Jagerot, baryton.

ÉTAT CIVIL de ROUBAIX du 13 janvier 1905

Naissances. — Maurice Mercier, rue du Fort, cour Thonnet-Lepoutre, 13. — Georges Dewitte, rue du Fort, 104. — Marcel Moreau, place du Trichon, cour Tilleul, 3. — Céline Lamatque, rue Lannes, 22. — Yvonne Picot, rue du Trichon, 28. — Jean Picaev, rue du Coq Français, 152.

Décès. — Alexandre Taelman, 22 mois, rue Dombale, 2. — Edouard Klein, 25 ans, repris de justice de commerce, rue Perlet, 29. — Jean Desprez, trois jours, rue Blanchemille, 1. — Joséphine Nys, 66 ans, ménagère, rue de l'Alma, 107. — Robert Lefebvre, 75 ans, dessinateur, rue de la Croix, 8. — Jean Leblond, 3 ans, rue Descartes, 55. — André Lohstein, 64 ans, journalier, rue du Pile, 162.

Les Cars de Lille à la Gare des Francs

Depuis hier matin, les cars électriques de Lille traversent le passage à niveau de la rue de Paris et vont jusqu'à la gare des Francs. C'est là une nouvelle qui fera certainement plaisir à nos concitoyens qui se plaignaient de l'ancienne mesure qui avait certains inconvénients; les voyageurs descendant à la gare des Francs, eux aussi, se réjouiront de ce nouvel état de choses qui leur évitera un assez long parcours.

THEATRE MUNICIPAL DE ROUBAIX (Salle Leveillé). — Direction : A. BOURDETTE. — Dimanche prochain 15 janvier, 1re représentation du grand succès L'ÉPIQUE DE VERGY, opéra-bouffe en 3 actes de MM. G. A. Gallavet et Robert de Fiers, musique de G. Lecoq.

LES PRINCIPAUX RÔLES SONT INTERPRÉTÉS PAR Mlle Jane Barre, Piquillan, Mme Chancel, MM. Chancel, Marly, Tappe.

On commencera par un vaudeville du répertoire.

Bureaux à 2 heures et demie. — Rideaux à 3 heures.

Orchestre du Grand Théâtre Municipal de Lille.

Prix des places : Fauveils, 3 fr.; Parquet, 2 fr.; Loges, 1 fr. 50.

La location sera ouverte jeudi, à 8 heures du matin et fermée dimanche à midi.

ÉTAT CIVIL de TOURCOING du 13 janvier

Naissances. — Gabriel André, rue de Paris, 142. — Berthe Ernestine, rue des Champs, 142.

Mariages. — Vermaut Achille, rentier, et Louiseville Palmyre, sages-femmes, 100, rue de Valenciennes, 100.

Décès. — Demoument Elisa 20 ans, rue 40, Decamps, 11. — Malin Julia, 10 mois, rue de Valenciennes, 100. — Desmarquais Achille, 57 ans, rue du Coq Français, 35.

LUMINOL. — Savon pour linge, flanelles, laines, ménage, Victor Vaissier.

Autour de Roubaix-Tourcoing

PROBIT DES INHUMATIONS. — Les inhumations dans la commune de Croix en 1904 ont donné : 50 concessions dont 16 perpétuelles, 19 tréntenaires et 15 de 15 ans, dont le produit total est de 5658 francs, répartis comme suit : 3672 francs pour la commune et 1986 francs pour le bureau de bienfaisance.

En 1904, il y a eu augmentation de 250 fr. dont 147 francs pour la commune et 103 fr. 50 pour le bureau de bienfaisance.

STATISTIQUE SANITAIRE

Durant le mois de décembre 1904, il y a eu 182 naissances, 119 décès, 8 mort-nés, 33 mariages, 1 divorce.

Les décès par cause et par âge se répartissent comme suit :

Fièvre typhoïde 1 de 20 à 39 ans, 1 de 40 à 59 ans; diphtérie et croup, 1 de moins de 1 an; grippe, 2 de moins de 1 an, 1 de 1 à 19 ans, 1 de 20 à 39 ans, 2 de 40 à 59 ans; tuberculose des poumons, 2 de 1 à 19 ans, 8 de 20 à 39 ans; tuberculose des méninges, 1 de 40 à 59 ans; autres tuberculoses, 1 de 20 à 39 ans; cancer et autres tumeurs malignes, 1 de 40 à 59 ans; 6 de 60 et au delà; méningite, 2 de 1 à 19 ans; congestion, 1 de moins de 1 an; pneumonie, 2 de 20 à 39 ans, 13 de 40 à 59 ans, 13 de 60 et au delà; maladies organiques du cœur, 2 de 40 à 59 ans, 1 de 60 et au delà; bronchite aiguë, 1 de 1 à 19 ans; bronchite chronique, 1 de 1 à 19 ans, 4 de 40 à 59 ans, 7 de 60 et au delà; pneumonie, 1 de 40 à 59 ans, 5 de 60 et au delà; autres affections de l'appareil respiratoire, 5 de moins de 1 an, 5 de 1 à 19 ans, 2 de 20 à 39 ans, 3 de 40 à 59 ans et au delà; diarrhée et entérite, 3 de moins de 1 an, 1 de 1 à 2 ans; épilepsie, 1 et maladie de Bright, 1 de 1 à 19 ans, 1 de 40 à 59 ans; septicémie purpurale, 1 de 40 à 59 ans; débilité congénitale et vices de conformation, 5 de moins de 1 an; débilité sénile, 4 de 60 et au delà; 60 ans et au delà, 1 de 1 à 19 ans; suicide, 1 de 20 à 39 ans, 1 de 1 à 19 ans, 2 de 20 à 39 ans, 3 de 40 à 59 ans; maladie inconnue ou mal définie, 1 de moins de 1 an.

CHAMBRE DE COMMERCE

Hier vendredi, a eu lieu l'installation des six membres de la Chambre de commerce, de membres de la Chambre de commerce, de 6 à 6 heures, au bureau de bienfaisance de la ville de Wattaules.

La séance d'installation a été présidée par M. Léon Salembien, chevalier de la Légion d'honneur, adjoint au Maire de la ville. Salembien a déclaré installés dans les fonctions de membres de la Chambre de commerce :

MM. Eugène Jourdain, Désiré Leurent, Henri Herbaux, Edouard Six et Carlos Lemaire, pour une durée de six ans, et M. Jules Lahaussie, entrepreneur, pour une durée de quatre ans, en remplacement de M. Paul Desurmont, démissionnaire.

M. Léon Salembien a fait ensuite procéder à la formation du bureau. Ont été élus : président, M. Eugène Jourdain; vice-président, M. Georges Duvalier; trésorier, M. Henri Herbaux et Secrétaire, M. Joseph Motte.

Les Cars de Lille à la Gare des Francs

Depuis hier matin, les cars électriques de Lille traversent le passage à niveau de la rue de Paris et vont jusqu'à la gare des Francs. C'est là une nouvelle qui fera certainement plaisir à nos concitoyens qui se plaignaient de l'ancienne mesure qui avait certains inconvénients; les voyageurs descendant à la gare des Francs, eux aussi, se réjouiront de ce nouvel état de choses qui leur évitera un assez long parcours.

THEATRE MUNICIPAL DE ROUBAIX (Salle Leveillé). — Direction : A. BOURDETTE. — Dimanche prochain 15 janvier, 1re représentation du grand succès L'ÉPIQUE DE VERGY, opéra-bouffe en 3 actes de MM. G. A. Gallavet et Robert de Fiers, musique de G. Lecoq.

LES PRINCIPAUX RÔLES SONT INTERPRÉTÉS PAR Mlle Jane Barre, Piquillan, Mme Chancel, MM. Chancel, Marly, Tappe.

On commencera par un vaudeville du répertoire.

Bureaux à 2 heures et demie. — Rideaux à 3 heures.

Orchestre du Grand Théâtre Municipal de Lille.

Prix des places : Fauveils, 3 fr.; Parquet, 2 fr.; Loges, 1 fr. 50.

La location sera ouverte jeudi, à 8 heures du matin et fermée dimanche à midi.

ÉTAT CIVIL de TOURCOING du 13 janvier

Naissances. — Gabriel André, rue de Paris, 142. — Berthe Ernestine, rue des Champs, 142.

Mariages. — Vermaut Achille, rentier, et Louiseville Palmyre, sages-femmes, 100, rue de Valenciennes, 100.

Décès. — Demoument Elisa 20 ans, rue 40, Decamps, 11. — Malin Julia, 10 mois, rue de Valenciennes, 100. — Desmarquais Achille, 57 ans, rue du Coq Français, 35.

LUMINOL. — Savon pour linge, flanelles, laines, ménage, Victor Vaissier.

Autour de Roubaix-Tourcoing

PROBIT DES INHUMATIONS. — Les inhumations dans la commune de Croix en 1904 ont donné : 50 concessions dont 16 perpétuelles, 19 tréntenaires et 15 de 15 ans, dont le produit total est de 5658 francs, répartis comme suit : 3672 francs pour la commune et 1986 francs pour le bureau de bienfaisance.

En 1904, il y a eu augmentation de 250 fr. dont 147 francs pour la commune et 103 fr. 50 pour le bureau de bienfaisance.

ÉTAT CIVIL. — Décès. — Vanhamme Frédéric, 76 ans, Descamps, 15.

LYS

TENTATIVE DE VOL DE COFFRE-FORT

se portèrent enfin sur le coffre-fort pesant 1200 kilos et scellé dans la muraille.

Les tentatives de défoncer à l'aide de la barre prise dans l'usine. Mais le bruit finit par réveiller M. Laurein, concierge qui dormait au-dessus du bureau.

Le brave homme, dans l'impossibilité où il se trouvait de rejoindre les malfaiteurs, appela les veilleurs de nuit de chez MM. Fred Bayer et Cie. C'est à ce moment que les voleurs prirent la fuite par où ils étaient venus.

À 2 heures et demie quand le conducteur de machine arriva, il put entrer, la porte de la cour située de côté de la rue avait été également barricadée.

Les voleurs n'ignoraient sans doute pas ce détail.

ÉTAT-CIVIL. — Décès. — Sully Juliette, 65 ans.

BREUQU

VOL DE LAPINS. — Dans la nuit du 11 au 12 janvier, un malfaiteur, resté inconnu, a pénétré après escalade dans la cour de M. Willo, où il a volé deux lapins et un chat.

WATTELES

UNION AMICALE DES COMMERÇANTS DU LABOUREUR. — L'Union amicale dans sa réunion mensuelle du 10 janvier, a fixé le tirage de la Tombola au dimanche 22 janvier, à deux heures précises, à son siège : chez M. Thyry, cabaretier, rue Carnot, 241, sous la surveillance d'un membre désigné par l'administration au bureau de bienfaisance de la ville de Wattaules.

La remise des lots aura lieu à partir du 23 janvier jusqu'au 25 février. Passé ce délai, les lots, non réclamés resteront acquis à l'œuvre, et serviront à une prochaine tombola.

WASQUEHAL

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Un journalier de chez MM. Eyckel et Leroy M. Félix Ernoult, 18 ans et demi, demeurant rue de Bayay, à Tourcoing, a eu le médis que serré entre deux tuyaux; 15 jours de repos.

CHERENG

SANS PAIN. — Les gendarmes de Lannoy, en tournée de ronde, ont constaté que Clément, ou mis en état d'arrestation un ouvrier agricole, Persan Benoît, 60 ans, né à Saint-André (Belgique) sans domicile fixe, qui mendiait.

LANNON

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Parent-Montfort, un contremaître, M. Dhondt Jean, 51 ans, demeurant rue Royale, en remoulant un métier a reçu un rouleau de corde sur le médis gauche.

10 jours de repos. Docteur Caudmont.

BOUSBECQUO

GRAVE ACCIDENT. — Un constructeur de machines dans la filature de MM. Leurent frères, M. Alphonse Deroubaix, 34 ans, se trouvait dans le sous-sol de la salle des machines, quand soudain, un tuyau se cassa. De la fissure, sortit un jet de vapeur. M. Deroubaix, qui se trouvait à proximité, fut grièvement brûlé aux mains et à la figure. Aveuglé par la vapeur et affolé par la douleur, il vint se précipiter et fut ainsi saisi par un des tuyaux.

Le blessé a reçu dans l'usine les premiers soins. A son domicile, le médecin qui le soigne a constaté que les malfaiteurs avaient enlevé les deux mains complètement enlevées; il avait en outre des brûlures assez graves aux deux joues, au front et au nez.

Il sortit de la salle, quelques jours de chômage pour les ouvriers de l'établissement.

Lundi 16 et Mercredi 18, VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises : SERVICES, 5 fr. 95, toile nationale, toutes nuances, 5 fr. 95. F. D. 561

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THÉÂTRE MUNICIPAL DE LILLE (Direction : A. Bourdette)

Samedi 14 janvier, — 1re représentation du grand succès : LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME, miracle en 3 actes, poème de M. Léna musique de M. Massenet (avec MM. Mikaelly, Jancart et Béguin).

On commencera par LES NOCES DE JEANNETTE, opéra-comique en un acte de V. Massé, chanté par Mme Mikaelly et M. Alard.

Places gratuites de 7,00 à 7,200. Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Dimanche 15 janvier, — LA TRAVIATA, opéra de G. Rossini, musique de G. Meyerbeer, 5 actes, 5 fr. 95. B. D. 562

KURSAAL DE LILLE (Direction : A. Bourdette)

Samedi 14 janvier. — Débuts de Mlle Musset et de M. Prévoist. — première représentation de LA PETITE FONCTIONNAIRE, comédie en 3 actes de M. A. Capus.

empoisonnement. On comprit aussitôt que c'était le purgatif que Mme Charlet avait absorbé qui avait occasionné la mort.

On put se rendre compte, après avoir interrogé l'épicière, que celui-ci s'était trompé et avait servi à M. Charlet — au lieu du produit qu'il venait chercher et qu'on appelle vulgairement du sel à purger — un autre produit appelé « sel d'oseille ».

M. Bonn a expliqué très nettement comment il procéda pour faire ses recherches dans les viscères de la victime.

Gratte fut isolé dans les intestins seuls, 2 grammes de sel d'oseille.

M. Noterman avait servi à M. Charlet, 125 grammes de sel d'oseille. Il avait recommandé à son client de n'en employer qu'une faible quantité. Néanmoins Mme Charlet en absorba 18 grammes.

M. Bonn établit que « la dose toxique » est de 12 grammes. On comprend que dans ces conditions la mort ait été inévitable.

L'audience, Noterman déclare que c'est par erreur qu'il a servi du sel d'oseille au lieu de « sel à purger ». Il dit que, lorsqu'il repartit le fond de commerce de M. Bray, des confusions ont pu se produire. M. Bray avait toutefois mis en garde contre ces confusions, lui montrant que les deux produits étaient semblables d'aspect. La confusion dit-il s'est produite à cause des mélanges qu'on put être opérés par des gens inexpérimentés lors du changement de propriétaire du magasin.

Le réquisitoire est prononcé par M. Frémicourt, substitut, qui montre que le délit est d'autant plus grave que les épicières n'ont pas le droit de débiter du sel d'oseille, pas plus de la vente de sulfate de soude qu'elle a, elle-même, communiqué au public ou « sel à purger ». Cette vente est exclusivement réservée aux pharmaciens.

M. d'Hooghe, du barreau de Douai, prononce un éloquente défense dans laquelle il montre que son client n'est pas moralement responsable, qu'il a été victime d'une erreur.

Le tribunal condamne Noterman à huit mois d'emprisonnement avec sursis et à 500 fr. d'amende.

SOUS UNE CHEMINÉE

En octobre dernier, un ouvrier, Louis Gratte, marié et père de quatre enfants, travaillait au compte de M. Emile Desmedt, entrepreneur à Lille. Il était chargé de démolir à l'usine Corman, le Saint-André, une cheminée mesurant 25 mètres de hauteur, et qui depuis longtemps menaçait ruine.

Gratte fut saisi par la cheminée qui s'effondra alors qu'il commençait les travaux de démolition.

Il s'agissait de savoir si la responsabilité de M. Desmedt était engagée, à raison d'une imprudence dans les travaux d'étalement.

Un expert avait été désigné, M. Dantzer, professeur à l'Institut Industriel.

Lorsqu'on veut abattre une cheminée, dit-il, on commence par placer des étaçons du côté où l'on doit commencer la démolition. Puis quand on veut commencer la démolition, on enlève les étaçons, on met les briques en place. L'imprudence de M. Desmedt consistait à n'avoir pas commencé par faire démolir les murs voisins qui empêcheraient Gratte de commencer ses travaux.

Le tribunal, n'ayant pu acquiescer la preuve certaine que la responsabilité de M. Desmedt était engagée pour ce fait, l'a acquitté.

UN PETIT JEU D'ADRESSE. — On buvait ferme, le 24 octobre, dans le cabaret du sieur Dedyvier, père, à Tourcoing.

Les principaux personnages qui prenaient part aux libations étaient François Dedyvier, 49 ans, boucher à Tourcoing et Albert Vandecastelle, 22 ans, demeurant à Tourcoing, rue du Tilleul, 117.

On ne sait trop pourquoi Vandecastelle se mit à chercher querelle à Dedyvier. De plus, son oncle, qui était intervenu, se mit à injurier la femme de son camarade de table.

Mais François Dedyvier intervint, déclarant en bon fils qu'il est, qu'il ne tolérerait pas qu'on insulte plus longtemps sa mère.

Cette manifestation de piété filiale eut le effet de mettre Vandecastelle dans un état d'indignation. Il se crut même en devoir de casser les bœcs de gaz, les carreaux, les chépes, etc.

Dedyvier cette fois ne se contenta plus. Il sortit de la salle, revêtit son habit et tira deux coups sur son camarade de table.

Vandecastelle fut atteint à la joue et au poignet.

À l'audience, M. Santerne a présenté la défense de Dedyvier.

Le tribunal l'a condamné à 3 mois avec sursis.

DU PETIT BOIS CASSE. — Désiré Pinoy et Maria Lamein, son épouse, vendent du petit bois cassé, à Tourcoing. C'est une fillette du nom de Clara Lemaire, 13 ans, qui annonce la marchandise.

Dans ses pérorations, la petite avait remarqué spécialement un brave vieux Adolphe Deleu, 77 ans, quartier du Claqueu, — qu'elle soupçonnait devoir posséder une grande fortune. Cela suffit pour faire naître en son esprit des désirs insensés. Elle s'adressa à son père, mais celui-ci lui dit que son père n'avait pas de fortune, mais qu'elle enleva au brave vieux 572 francs.

Elle en fit un sac et s'en retourna chez ses parents. Elle n'avait pas de quoi acheter une paire de chaussures à l'usage d